Plus de 1 million de demandes d'inscription sur les listes électorales, dont la majorité des jeunes

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 31-05-2011 00:39:54

Le gouverneur-directeur des élections au ministère de l'Intérieur, Hassan Aghmari a indiqué samedi que le nombre des demandes d'inscription sur les listes électorales a dépassé 1 million et dix mille, dont la majorité sont des jeunes, qualifiant d'"encourageant" ce bilan.

Lors d'un point de presse destiné à jeter la lumière sur l'opération d'inscription sur les listes électorales, M. Aghmari a souligné que plus des deux-tiers des demandes d'inscription sur ces listes ont été présentées par les jeunes, précisant que le taux de la tranche d'âge 18-25 ans a dépassé 43% et celui de ceux âgés de moins de 35 ans s'est situé à 66%.

La moyenne quotidienne de la présentation des demandes a atteint 56 mille, a-t-il noté, estimant que ce taux "n'a jamais été enregistré auparavant".

M. Aghmari a, en outre, signalé que 60% des demandes d'inscription ont été enregistrées en milieu urbain et 40% dans le monde rural, ajoutant que 55% sont de sexe masculin et 45% de sexe féminin.

D'autre part, il a fait savoir que l'inscription du nouveau corps électoral a été effectuée par le biais de la carte nationale d'identité à l'exception de quelques rares cas par le livret d'état civil (406 cas), soulignant que cette donne "confère plus de crédibilité aux listes électorales".

Les citoyens soucieux de s'assurer de leur inscription sur les listes électorales ont pu la vérifier grâce aux nouvelles technologies mises à leur disposition par le ministère de l'Intérieur, a-t-il dit, notant que cette affluence reflète leur intérêt pour les prochaines échéances.

De son côté, le gouverneur-directeur des systèmes informatiques et de la communication au ministère de l'Intérieur, Abdelhak El Harrak, a affirmé que le ministère a mis en place un site électronique permettant au citoyen de vérifier son inscription sur les listes électorales.

Il a également fait état de la mise en place d'un numéro-vert qui fournira au citoyen, outre la possibilité de s'assurer de son inscription, des informations sur le bureau de vote, précisant que 2 millions de SMS ont été enregistrés dans ce sens.

Le traitement informatique des listes électorales dans le but de corriger des erreurs matérielles sera entamé avant que l'opération d'impression des cartes d'électeurs ne soit lancée, a assuré M. El Harrak.
MAPF